



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022

COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt-deux, le 12 avril à 20 h 00, les membres du Conseil municipal de la commune de Saint-Dizier-Masbaraud, légalement convoqués en date du 7 avril 2022, se sont réunis en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal de Saint-Dizier-Leyrenne, sous la présidence de Monsieur Joël ROYERE, Maire.

Présents :

Mmes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura,
MM. AUMEUNIER Sébastien, COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick, PETIT-COULAUD Bastien, ROYERE Joël, SCAFONE Dominique

Excusés :

Mme LEGRAND Coline, MAINGOUTAUD Elodie, ROYERE Julie,
MM. KAPLAN Iskender, LAROCHE Michel, MARGOT Manuel

Pouvoirs :

Mme MAINGOUTAUD Elodie a donné pouvoir à M. ROYERE Joël
Mme ROYERE Julie a donné pouvoir à Mme SIMONET Laura
M. KAPLAN Iskender a donné pouvoir à Mme CHABRIER Isabel
M. LAROCHE Michel a donné pouvoir à M. PETIT-COULAUD Bastien
M. MARGOT Manuel a donné pouvoir à Mme SALADIN Christine

Assiste à la séance du Conseil municipal :

Mme Laure MARITAUD, responsable des affaires générales

Ordre du jour :

1. **Désignation d'un secrétaire de séance**
2. **Approbation du compte rendu de la séance du 30 mars 2022**
3. **Délibérations :**
 - Exercice 2021 : Approbation du compte de gestion
 - 1-Budget principal 18900
 - 2-Budget CCAS 18901
 - 3-Budget eau-assainissement 18904
 - 4-Budget régie municipale 18907
 - 5-Budget section Murat 18908
 - Exercice 2021 : Approbation du compte administratif
 - 6-Budget principal 18900
 - 7-Budget CCAS 18901
 - 8-Budget eau-assainissement 18904
 - 9-Budget régie municipale 18907
 - 10-Budget section Murat 18908
 - Exercice 2021 : Approbation de l'affectation du résultat
 - 11-Budget principal 18900
 - 12-Budget CCAS 18901
 - 13-Budget eau-assainissement 18904

- 14-Budget régie municipale 18907
- 15-Budget section Murat 18908
- 16-Exercice 2022 : Approbation du budget principal 18900
- 17-Exercice 2022 : Approbation du budget CCAS 18901
- 18-Exercice 2022 : Approbation du budget eau-assainissement 18904
- 19-Exercice 2022 : Approbation du budget régie municipale 18907
- 20-Exercice 2022 : Approbation du budget section de Murat 18908
- 21-Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022
- 22-Vote de la subvention versée au CCAS
- 23-Subventions versées aux associations
- 24-25-26-Aide financière – élèves du collège Jean Picart le Doux
- 27-Devis vitrine boissons – régie municipale
- 28-Prise en charge du coût de transport pour le voyage scolaire de l'école de St Dizier Leyrenne
- 29-Achat d'une construction modulaire à destination du service technique

4. Autres points non-inscrits à l'ordre du jour

- Travaux sur le bâtiment près de la gare
- Bon d'achat librairie
- Travaux de mise aux normes de l'étang communal
- Marché de Pâques

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 10.

Monsieur le Maire procède ensuite à l'appel et constate que le quorum est atteint avec 11 conseillers présents et 16 votants, l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Désignation d'un secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un(e) secrétaire de séance pris(e) au sein du Conseil municipal.

M. le Maire fait appel aux volontaires pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Mme Laura SIMONET se porte volontaire.

2. Approbation du compte-rendu du 30 mars 2022.

M. le Maire demande si les membres du Conseil municipal ont des remarques à formuler sur le compte-rendu de la réunion du 30 mars 2022 et indique que des modifications lui ont été demandées en amont de la réunion. Elles ont été apportées avant transmission du compte rendu aux membres.

Aucune autre remarque n'étant formulée en séance, M le Maire soumet au vote des conseillers municipaux l'approbation du compte-rendu.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du 30 mars 2022.

3. Délibérations :

• Exercice 2021 : Approbation du compte de gestion

Mme SALADIN présente aux membres du Conseil Municipal les comptes de gestion des différents budgets. Etablis par le Receveur, les écritures qui y sont inscrites sont conformes à celles inscrites dans les comptes administratifs de l'Ordonnateur.

Le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- N° 2 - Budget CCAS 18901

Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
			22	IMMOBILISATIONS RECUES en AFFECTAT*	
			23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
	TOTAL DEPENSES d'EQUIPEMENT	0,00		TOTAL RECETTES d'EQUIPEMENT	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES	
13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT		1068	EXCEDENTS de FONCTIONNEMENT CAPITALISES	
16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	0,00		TOTAL RECETTES FINANCIERES	0,00
			021	VIREMENT de la SECT* de FONCTIONNEMENT	
	OPERATIONS d'ORDRE			OPERATIONS d'ORDRE	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
	TOTAL	0,00		TOTAL	0,00
001	SOLDE d'EXECUTION NEGATIF REPORTE n-1		001	SOLDE d'EXECUTION POSITIF REPORTE n-1	
	TOTAL DES DEPENSES	0,00		TOTAL des RECETTES	0,00

RESULTAT de l'EXERCICE : 0,00

RESTES à REALISER en DEPENSES	
-------------------------------	--

RESTE à REALISER en RECETTES	
------------------------------	--

TOTAL en DEPENSES	0,00
-------------------	-------------

TOTAL en RECETTES	0,00
-------------------	-------------

RESULTAT avec les RESTES à REALISER : 0,00

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES à CARACTERE GENERAL	6 545,11	013	ATTENUATIONS de CHARGES	
012	CHARGES de PERSONNEL		70	PRODUITS des SERVICES	532,34
014	ATTENUATIONS de PRODUITS		73	IMPOTS et TAXES	
65	AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE	1 061,62	74	DOTATIONS et SUBVENTIONS	9 000,00
			75	AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	
	TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	7 606,73		TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	9 532,34
66	CHARGES FINANCIERES		76	PRODUITS FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS aux PROVISIONS		78	REPRISES sur PROVISIONS	
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 606,73		TOTAL RECETTES REELLES	9 532,34

AUTOFINANCEMENT : 1 925,61

023	VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT	
	OPERATIONS d'ORDRE	
	TOTAL	7 606,73
	TOTAL DES DEPENSES	7 606,73

	OPERATIONS d'ORDRE	
	TOTAL	9 532,34
002	EXCEDENT REPORTE n-1	4 237,01
	TOTAL des RECETTES	13 769,35

RESULTAT de l'EXERCICE : 6 162,62

Le vote de ce budget est informel. Les comptes du CCAS sont approuvés par son conseil d'administration.

M. le Maire soumet le compte de gestion au vote

Considérant que les opérations sont régulières, le Conseil Municipal :

1°. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

2°. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 16

• N° 3 - Budget eau-assainissement 18904

Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES
		22	IMMOBILISATIONS RECUES en AFFECTAT*
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS
	TOTAL DEPENSES d'EQUIPEMENT		TOTAL RECETTES d'EQUIPEMENT
	0,00		0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES
13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	1068	EXCEDENTS de FONCTIONNEMENT CAPITALISES
16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES		
	11 117,03		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
020	DEPENSES IMPREVUES		
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES		TOTAL RECETTES FINANCIERES
	11 117,03		0,00
040	OPERATIONS d'ORDRE	040	OPERATIONS d'ORDRE
	12 989,00		49 178,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	041	OPERATIONS PATRIMONIALES
	TOTAL		TOTAL
	24 106,03		49 178,00
001	SOLDE d'EXECUTION NEGATIF REPORTE n-1	001	SOLDE d'EXECUTION POSITIF REPORTE n-1
			150 489,52
	TOTAL DES DEPENSES		TOTAL des RECETTES
	24 106,03		199 667,52

RESULTAT de l'EXERCICE : 175 561,49

RESTES à REALISER en DEPENSES 42 500,00

RESTE à REALISER en RECETTES 20 566,40

TOTAL en DEPENSES 66 606,03

TOTAL en RECETTES 220 233,92

RESULTAT avec les RESTES à REALISER : 153 627,89

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011	CHARGES à CARACTERE GENERAL	013	ATTENUATIONS de CHARGES
	16 360,55	70	PRODUITS des SERVICES
012	CHARGES de PERSONNEL		78 258,11
	12 000,00	73	IMPOTS et TAXES
014	ATTENUATIONS de PRODUITS		
	4 965,00	74	DOTATIONS et SUBVENTIONS
65	AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE		
	2 779,22	75	AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE
	TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE		TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE
	36 104,77		78 258,11
66	CHARGES FINANCIERES	76	PRODUITS FINANCIERS
	19 603,21		1 118,05
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS
	162,23		62,68
68	DOTATIONS aux PROVISIONS	78	REPRISES sur PROVISIONS
	TOTAL DEPENSES REELLES		TOTAL RECETTES REELLES
	55 870,21		79 438,84

AUTOFINANCEMENT : 23 568,63

023	VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT		
40	OPERATIONS d'ORDRE	40	OPERATIONS d'ORDRE
	49 178,00		12 989,00
	TOTAL		TOTAL
	105 048,21		92 427,84
		002	EXCEDENT REPORTE n-1
			39 103,15
	TOTAL DES DEPENSES		TOTAL des RECETTES
	105 048,21		131 530,99

RESULTAT de l'EXERCICE : 26 482,78

M. le Maire soumet le compte de gestion au vote.

Considérant que les opérations sont régulières, le Conseil Municipal :

1°. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

2°. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 16

- N° 4 - Budget régie municipale 18907

Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
			22	IMMOBILISATIONS RECUES en AFFECTAT*	
			23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
	TOTAL DEPENSES d'EQUIPEMENT	0,00		TOTAL RECETTES d'EQUIPEMENT	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES	
13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT		106	RESERVES	2 400,00
16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 407,50			
020	DEPENSES IMPREVUES				
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	2 407,50		TOTAL RECETTES FINANCIERES	2 400,00
	OPERATIONS d'ORDRE		021	VIREMENT de la SECT* de FONCTIONNEMENT	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			OPERATIONS d'ORDRE	
	TOTAL	2 407,50		TOTAL	2 400,00
001	SOLDE d'EXECUTION NEGATIF REPORTE n-1	2 400,00	001	SOLDE d'EXECUTION POSITIF REPORTE n-1	
	TOTAL DES DEPENSES	4 807,50		TOTAL des RECETTES	2 400,00

RESULTAT de l'EXERCICE : -2 407,50

RESTES à REALISER en DEPENSES	RESTE à REALISER en RECETTES
-------------------------------	------------------------------

TOTAL en DEPENSES	TOTAL en RECETTES
-------------------	-------------------

RESULTAT AVEC LES RESTES A REALISER : - 2 407.50 €

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES à CARACTERE GENERAL	230 205,91	013	ATTENUATIONS de CHARGES	40 126,03
012	CHARGES de PERSONNEL	49 123,80	70	PRODUITS des SERVICES	270 103,88
014	ATTENUATIONS de PRODUITS		73	IMPOTS et TAXES	
65	AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE		74	DOTATIONS et SUBVENTIONS	
			75	AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	
	TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	279 329,71		TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	310 229,91
66	CHARGES FINANCIERES		76	PRODUITS FINANCIERS	7,50
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS aux PROVISIONS		78	REPRISES sur PROVISIONS	
	TOTAL DEPENSES REELLES	279 329,71		TOTAL RECETTES REELLES	310 237,41

AUTOFINANCEMENT : 30 907,70

023 VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS d'ORDRE	
TOTAL	279 329,71
TOTAL DES DEPENSES	279 329,71

OPERATIONS d'ORDRE	
TOTAL	310 237,41
002 EXCEDENT REPORTE n-1	25 130,54
TOTAL des RECETTES	335 367,95

RESULTAT de l'EXERCICE : 56 038,24

M. le Maire soumet le compte de gestion au vote.

Considérant que les opérations sont régulières, le Conseil Municipal :

1°. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

2°. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

- N° 5 - Budget section Murat 18908

Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
			22	IMMOBILISATIONS RECUES en AFFECTAT*	
			23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
	TOTAL DEPENSES d'EQUIPEMENT	0,00		TOTAL RECETTES d'EQUIPEMENT	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES	
13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT		1068	EXCEDENTS de FONCTIONNEMENT CAPITALISES	
16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	0,00		TOTAL RECETTES FINANCIERES	0,00
	OPERATIONS d'ORDRE		021	VIREMENT de la SECT* de FONCTIONNEMENT	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			OPERATIONS d'ORDRE	
	TOTAL	0,00	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
001	SOLDE d'EXECUTION NEGATIF REPORTE n-1			TOTAL	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	0,00	001	SOLDE d'EXECUTION POSITIF REPORTE n-1	
				TOTAL des RECETTES	0,00

RESULTAT de l'EXERCICE :		0,00
RESTES à REALISER en DEPENSES		RESTE à REALISER en RECETTES
TOTAL en DEPENSES	0,00	TOTAL en RECETTES
		0,00
RESULTAT avec les RESTES à REALISER :		0,00

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES à CARACTERE GENERAL	269,48	013	ATTENUATIONS de CHARGES	
012	CHARGES de PERSONNEL		70	PRODUITS des SERVICES	5 348,91
014	ATTENUATIONS de PRODUITS		73	IMPOTS et TAXES	
65	AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE		74	DOTATIONS et SUBVENTIONS	
			75	AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	
	TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	269,48		TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	5 348,91
66	CHARGES FINANCIERES		76	PRODUITS FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 793,34	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS aux PROVISIONS		78	REPRISES sur PROVISIONS	
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 062,82		TOTAL RECETTES REELLES	5 348,91

AUTOFINANCEMENT : -1 713,91

023	VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT			OPERATIONS d'ORDRE	
	OPERATIONS d'ORDRE			TOTAL	5 348,91
	TOTAL	7 062,82	002	EXCEDENT REPORTE n-1	39 561,65
	TOTAL DES DEPENSES	7 062,82		TOTAL des RECETTES	44 910,56

RESULTAT de l'EXERCICE :		37 847,74
---------------------------------	--	------------------

M. le Maire soumet le compte de gestion au vote.

Considérant que les opérations sont régulières, le Conseil Municipal :

1°. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

2°. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

- **Exercice 2021 : Approbation du compte administratif**
 - **N° 6 - Budget principal 18900**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Christine SALADIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Joël ROYERE, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter :

- le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
- les débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- les restes à réaliser ;

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		333 373,87	80 180,94		80 180,94	333 373,87
Opérations de l'exercice	956 999,95	1 266 836,60	425 431,99	254 585,98	1 382 431,94	1 521 422,58
TOTAUX	956 999,95	1 600 210,47	505 612,93	254 585,98	1 462 612,88	1 854 796,45
Résultats de clôture		643 210,52	251 026,95			392 183,57
Restes à réaliser			400 896,23	335 205,22	400 896,23	335 205,22
TOTAUX CUMULES	956 999,95	1 600 210,47	906 509,16	589 791,20	1 863 509,11	2 190 001,67
RESULTATS DEFINITIFS		643 210,52	316 717,96			326 492,56

Contre : 2 Abstention : 2 Pour : 10

- **N° 7 - Budget CCAS 18901**

Le vote de ce budget est informel. Les comptes du CCAS sont approuvés par son conseil d'administration.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Christine SALADIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Joël ROYERE, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter :

- le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
- les débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- les restes à réaliser ;

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		4 237,01				4 237,01
Opérations de l'exercice	7 606,73	9 532,34			7 606,73	9 532,34
TOTAUX	7 606,73	13 769,35			7 606,73	13 769,35
Résultats de clôture		6 162,62				6 162,62
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	7 606,73	13 769,35			7 606,73	13 769,35
RESULTATS DEFINITIFS		6 162,62				6 162,62

Contre : 2 Abstention : 2 Pour : 10

- **N° 8 - Budget eau-assainissement 18904**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Christine SALADIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Joël ROYERE, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter :

- le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
- les débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- les restes à réaliser ;

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		39 103,15		150 489,52		189 592,67
Opérations de l'exercice	105 048,21	92 427,84	24 106,03	49 178,00	129 154,24	141 605,84
TOTAUX	105 048,21	131 530,99	24 106,03	199 667,52	129 154,24	331 198,51
Résultats de clôture		26 482,78		175 561,49		202 044,27
Restes à réaliser			42 500,00	20 565,40	42 500,00	20 565,40
TOTAUX CUMULES	105 048,21	131 530,99	66 606,03	220 233,92	171 654,24	351 764,91
RESULTATS DEFINITIFS		26 482,78		153 627,89		180 110,67

Contre : 2 Abstention : 2 Pour : 10

• **N° 9 - Budget régie municipale 18907**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Christine SALADIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Joël ROYERE, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter :

- le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
- les débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- les restes à réaliser ;

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		25 130,54	2 400,00		2 400,00	25 130,54
Opérations de l'exercice	279 329,71	310 237,41	2 407,50	2 400,00	281 737,21	312 637,41
TOTAUX	279 329,71	335 367,95	4 807,50	2 400,00	284 137,21	337 767,95
Résultats de clôture		56 038,24	2 407,50			53 630,74
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	279 329,71	335 367,95	4 807,50	2 400,00	284 137,21	337 767,95
RESULTATS DEFINITIFS		56 038,24	2 407,50			53 630,74

Contre : 2 Abstention : 2 Pour : 10

• **N° 10 - Budget section Murat 18908**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Christine SALADIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Joël ROYERE, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter :

- le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
- les débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- les restes à réaliser ;

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		39 561,65				39 561,65
Opérations de l'exercice	7 062,82	5 348,91			7 062,82	5 348,91

Contre : 2 Abstention : 2 Pour : 10

• **Exercice 2021 : Approbation de l'affectation du résultat**

• **N° 11- Budget principal 18900**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Joël ROYERE, Maire, approuve l'affectation du résultat tel que présenté ci-après.

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	316 717,96
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	326 492,56
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Contre : 0 Abstention : 4 Pour : 12

- **N° 12 - Budget CCAS 18901**

Le vote de ce budget est informel. Les comptes du CCAS sont approuvés par son conseil d'administration.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Joël ROYERE, Maire, approuve l'affectation du résultat tel que présenté ci-après.

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	6 162,62

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	
---	--

Contre : 0 Abstention : 4 Pour : 12

- **N° 13 - Budget eau-assainissement 18904**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Joël ROYERE, Maire, approuve l'affectation du résultat tel que présenté ci-après.

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Affectation en réserves réglementées (IR 1064)	
Report excédentaire en exploitation (FR 002)	26 482,78

Report déficitaire en exploitation (FD 002)	
---	--

Contre : 0 Abstention : 4 Pour : 12

- **N° 14 - Budget régie municipale 18907**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Joël ROYERE, Maire, approuve l'affectation du résultat tel que présenté ci-après.

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	2 407,50
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Affectation en réserves réglementées (IR 1064)	
Report excédentaire en exploitation (FR 002)	53 630,74

Report déficitaire en exploitation (FD 002)	
---	--

Contre : 0 Abstention : 4 Pour : 12

- **N° 15 - Budget section Murat 18908**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Joël ROYERE, Maire, approuve l'affectation du résultat tel que présenté ci-après.

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	37 847,74

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	
---	--

Contre : 0 Abstention : 4 Pour : 12

• **N° 16 - Exercice 2022 : Approbation du budget principal 18900**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de M. le Maire, approuve le budget 2022 tel que présenté :

Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000,00	13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	258 583,53
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	363 875,32	16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	202 903,08	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
			22	IMMOBILISATIONS RECUES en AFFECTAT*	
			23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
	TOTAL DEPENSES d'EQUIPEMENT	571 778,40		TOTAL RECETTES d'EQUIPEMENT	258 583,53
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES	145 846,45
13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT		1068	EXCEDENTS de FONCTIONNEMENT CAPITAL	316 717,96
16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	66 600,00			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	66 600,00		TOTAL RECETTES FINANCIERES	462 564,41
	OPERATIONS d'ORDRE		021	VIREMENT de la SECT* de FONCTIONNEMENT	233 216,42
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			OPERATIONS d'ORDRE	732,00
	TOTAL	638 378,40	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
001	SOLDE d'EXECUTION NEGATIF REPORTE n-1	251 026,95		TOTAL	955 096,36
	TOTAL des DEPENSES	889 405,35	001	SOLDE d'EXECUTION POSITIF REPORTE n-1	
	RESTES à REALISER en DEPENSES	400 896,23		TOTAL des RECETTES	955 096,36
	TOTAL en DEPENSES	1 290 301,58		RESTE à REALISER en RECETTES	335 205,22
				TOTAL en RECETTES	1 290 301,58

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES à CARACTERE GENERAL	517 627,36	013	ATTENUATIONS de CHARGES	25 000,00
012	CHARGES de PERSONNEL	573 471,00	70	PRODUITS des SERVICES	42 400,00
014	ATTENUATIONS de PRODUITS		73	IMPOTS et TAXES	629 731,00
65	AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE	176 139,87	74	DOTATIONS et SUBVENTIONS	532 825,00
			75	AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	23 236,00
	TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	1 267 238,23		TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	1 253 192,00
66	CHARGES FINANCIERES	16 420,00	76	PRODUITS FINANCIERS	400,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS aux PROVISIONS	62 477,91	78	REPRISES sur PROVISIONS	
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 346 136,14		TOTAL RECETTES REELLES	1 253 592,00
023	VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT	233 216,42			
	OPERATIONS d'ORDRE	732,00		OPERATIONS d'ORDRE	
	TOTAL	1 580 084,56		TOTAL	1 253 592,00
			002	EXCEDENT REPORTE n-1	326 492,56
	TOTAL DES DEPENSES	1 580 084,56		TOTAL des RECETTES	1 580 084,56

Contre : 0

Abstention : 4

Pour : 12

• **N° 17 - Exercice 2022 : Approbation du budget CCAS 18901**

Le vote de ce budget est informel. Les comptes du CCAS sont approuvés par son conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu le rapport de M. le Maire, approuve, à l'unanimité, le budget 2022 tel que présenté :

Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
			22	IMMOBILISATIONS RECUES en AFFECTAT*	
			23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
	TOTAL DEPENSES d'EQUIPEMENT	0,00		TOTAL RECETTES d'EQUIPEMENT	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES	
13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT		1068	EXCEDENTS de FONCTIONNEMENT CAPITALISES	
16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	0,00		TOTAL RECETTES FINANCIERES	0,00
	OPERATIONS d'ORDRE		021	VIREMENT de la SECT* de FONCTIONNEMENT	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			OPERATIONS d'ORDRE	
	TOTAL	0,00	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
001	SOLDE d'EXECUTION NEGATIF REPORTE n-1			TOTAL	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	0,00	001	SOLDE d'EXECUTION POSITIF REPORTE n-1	
	RESTES à REALISER en DEPENSES			TOTAL des RECETTES	0,00
	TOTAL en DEPENSES	0,00		RESTE à REALISER en RECETTES	
				TOTAL en RECETTES	0,00

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES à CARACTERE GENERAL	7 000,00	013	ATTENUATIONS de CHARGES	
012	CHARGES de PERSONNEL		70	PRODUITS des SERVICES	1 000,00
014	ATTENUATIONS de PRODUITS		73	IMPOTS et TAXES	
65	AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE	7 662,62	74	DOTATIONS et SUBVENTIONS	7 500,00
			75	AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	
	TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	14 662,62		TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	8 500,00
66	CHARGES FINANCIERES		76	PRODUITS FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS aux PROVISIONS		78	REPRISES sur PROVISIONS	
	TOTAL DEPENSES REELLES	14 662,62		TOTAL RECETTES REELLES	8 500,00
023	VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT				
	OPERATIONS d'ORDRE			OPERATIONS d'ORDRE	
	TOTAL	14 662,62		TOTAL	8 500,00
			002	EXCEDENT REPORTE n-1	6 162,62
	TOTAL DES DEPENSES	14 662,62		TOTAL des RECETTES	14 662,62

Contre : 0

Abstention : 4

Pour : 12

• **N° 18 - Exercice 2022 : Approbation du budget eau-assainissement 18904**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de M. le Maire, approuve le budget 2022 tel que présenté :

Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 964,00	16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	60 000,00	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
			22	IMMOBILISATIONS RECUES en AFFECTAT*	
			23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
	TOTAL DEPENSES d'EQUIPEMENT	149 964,00		TOTAL RECETTES d'EQUIPEMENT	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES	
13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT		1068	EXCEDENTS de FONCTIONNEMENT CAPITALISES	
16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	17 488,29			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	17 488,29		TOTAL RECETTES FINANCIERES	0,00
			021	VIREMENT de la SECT* de FONCTIONNEMENT	
040	OPERATIONS d'ORDRE	12 990,00	040	OPERATIONS d'ORDRE	48 748,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
	TOTAL	180 442,29		TOTAL	48 748,00
001	SOLDE d'EXECUTION NEGATIF REPORTE n-1		001	SOLDE d'EXECUTION POSITIF REPORTE n-1	153 627,89
	TOTAL DES DEPENSES	180 442,29		TOTAL des RECETTES	202 375,89
	RESTES à REALISER en DEPENSES	42 500,00		RESTE à REALISER en RECETTES	20 566,40
	TOTAL en DEPENSES	222 942,29		TOTAL en RECETTES	222 942,29

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES à CARACTERE GENERAL	45 606,78	013	ATTENUATIONS de CHARGES	
012	CHARGES de PERSONNEL	12 000,00	70	PRODUITS des SERVICES	82 620,00
014	ATTENUATIONS de PRODUITS	7 430,00	73	IMPOTS et TAXES	
65	AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE	4 500,00	74	DOTATIONS et SUBVENTIONS	
			75	AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	
	TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	69 536,78		TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	82 620,00
66	CHARGES FINANCIERES	3 307,00	76	PRODUITS FINANCIERS	499,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS aux PROVISIONS		78	REPRISES sur PROVISIONS	
	TOTAL DEPENSES REELLES	73 843,78		TOTAL RECETTES REELLES	83 119,00
023	VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT				
042	OPERATIONS d'ORDRE	48 748,00	042	OPERATIONS d'ORDRE	12 990,00
	TOTAL	122 591,78		TOTAL	96 109,00
			002	EXCEDENT REPORTE n-1	26 482,78
	TOTAL DES DEPENSES	122 591,78		TOTAL des RECETTES	122 591,78

Contre : 0

Abstention : 4

Pour : 12

• **N° 19 - Exercice 2022 : Approbation du budget régie municipale 18907**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de M. le Maire, approuve le budget 2022 tel que présenté :

Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
			22	IMMOBILISATIONS RECUES en AFFECTAT*	
			23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
	TOTAL DEPENSES d'EQUIPEMENT	0,00		TOTAL RECETTES d'EQUIPEMENT	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES	
13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT		106	RESERVES	2 407,50
16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 422,29			
020	DEPENSES IMPREVUES				
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	2 422,29		TOTAL RECETTES FINANCIERES	2 407,50
	OPERATIONS d'ORDRE		021	VIREMENT de la SECT* de FONCTIONNEMEN	2 422,29
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			OPERATIONS d'ORDRE	
	TOTAL	2 422,29	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
001	SOLDE d'EXECUTION NEGATIF REPORTE n-1	2 407,50		TOTAL	4 829,79
	TOTAL DES DEPENSES	4 829,79	001	SOLDE d'EXECUTION POSITIF REPORTE n-1	
	RESTES à REALISER en DEPENSES			TOTAL des RECETTES	4 829,79
	TOTAL en DEPENSES	4 829,79		RESTE à REALISER en RECETTES	
				TOTAL en RECETTES	4 829,79

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES à CARACTERE GENERAL	315 970,39	013	ATTENUATIONS de CHARGES	40 200,00
012	CHARGES de PERSONNEL	59 159,00	70	VENTES de PRODUITS FABRIQUES, PRESTAT	314 508,00
014	ATTENUATIONS de PRODUITS		73	IMPOTS et TAXES	
65	AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE		74	DOTATIONS et SUBVENTIONS	
			75	AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	
	TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	375 129,39		TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	354 708,00
66	CHARGES FINANCIERES		76	PRODUITS FINANCIERS	22,29
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000,00
68	DOTATIONS aux PROVISIONS		78	REPRISES sur PROVISIONS	
	TOTAL DEPENSES REELLES	375 129,39		TOTAL RECETTES REELLES	374 730,29
023	VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT	2 422,29		OPERATIONS d'ORDRE	
	OPERATIONS d'ORDRE			TOTAL	374 730,29
	TOTAL	377 551,68	002	EXCEDENT REPORTE n-1	53 630,74
	TOTAL DES DEPENSES	377 551,68		TOTAL des RECETTES	428 361,03

BUDGET en SUREQUILIBRE de 50 809,35

Contre : 0

Abstention : 4

Pour : 12

• **N° 20 - Exercice 2022 : Approbation du budget section de Murat 18908**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de M. le Maire, approuve le budget 2022 tel que présenté :

Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
			22	IMMOBILISATIONS RECUES en AFFECTAT°	
			23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
	TOTAL DEPENSES d'EQUIPEMENT	0,00		TOTAL RECETTES d'EQUIPEMENT	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES	
13	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT		1068	EXCEDENTS de FONCTIONNEMENT CAPITALISES	
16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	0,00		TOTAL RECETTES FINANCIERES	0,00
	OPERATIONS d'ORDRE		021	VIREMENT de la SECT° de FONCTIONNEMENT	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			OPERATIONS d'ORDRE	
	TOTAL	0,00	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
001	SOLDE d'EXECUTION NEGATIF REPORTE n-1			TOTAL	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	0,00	001	SOLDE d'EXECUTION POSITIF REPORTE n-1	
	RESTES à REALISER en DEPENSES			TOTAL des RECETTES	0,00
	TOTAL en DEPENSES	0,00		RESTE à REALISER en RECETTES	
				TOTAL en RECETTES	0,00

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES à CARACTERE GENERAL	43 966,74	013	ATTENUATIONS de CHARGES	
012	CHARGES de PERSONNEL		70	PRODUITS des SERVICES	500,00
014	ATTENUATIONS de PRODUITS		73	IMPOTS et TAXES	
65	AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE		74	DOTATIONS et SUBVENTIONS	
			75	AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	5 619,00
	TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	43 966,74		TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	6 119,00
66	CHARGES FINANCIERES		76	PRODUITS FINANCIERS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS aux PROVISIONS		78	REPRISES sur PROVISIONS	
	TOTAL DEPENSES REELLES	43 966,74		TOTAL RECETTES REELLES	6 119,00
023	VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT			OPERATIONS d'ORDRE	
	OPERATIONS d'ORDRE			TOTAL	6 119,00
	TOTAL	43 966,74	002	EXCEDENT REPORTE n-1	37 847,74
	TOTAL DES DEPENSES	43 966,74		TOTAL des RECETTES	43 966,74

Contre : 0 Abstention : 4 Pour : 12

• **N° 21 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022**

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année à compter de 2021 par l'application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020 et à l'allocation compensatrice de TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la loi de finances pour 2021).

L'article 41 de la loi n° 2021-1900 de finances pour 2022 a modifié l'article 16 de la loi 2019-1479 de finances pour 2020 qui définit le calcul du coefficient correcteur.

M. le Maire présente l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022. Les taux de référence 2021 sont :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,17 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 75,87 %

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à 15 voix pour et 1 abstention :

- Décide d'appliquer pour l'année 2022 les taux suivants aux impôts directs locaux :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,17 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 75,87 %

Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 15

• **N° 22 - Vote de la subvention versée au CCAS**

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal de verser une subvention de fonctionnement au budget du CCAS d'un montant de 7 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte cette proposition
- Autorise M. le Maire à signer les pièces nécessaires

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

• **N° 23 - Subventions versées aux associations**

M. le Maire présente au Conseil municipal des demandes de subvention de la part de certaines associations. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'accorder les subventions suivantes au titre de l'exercice 2022 :

ASSOCIATION	VOTE 2022
Comité des fêtes de Saint-Dizier-Masbaraud	2 500.00 €
	+ tracto-cross 3 000.00 €
Tennis Club La Leyrenne	1 150.00 €
Association Agréée de pêche et de Protection du Milieu Aquatique AAPPMA La Leyrenne	700.00 €
Les amis de l'école de Masbaraud-Mérignat	200.00 €
Section Jeunes sapeurs-pompiers de Bourgneuf	400.00 €
Croix Rouge Française – antenne locale Bourgneuf	50.00 €
GVA de Bourgneuf	50.00 €
Association Crématisse de la Creuse	50.00 €
Fanfare municipale de Bourgneuf	200.00 €
Secours populaire de la Creuse	50.00 €
Lire en Creuse	0.00 €
Association des Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation de la Creuse	0.00 €
Association Prévention routière	0.00 €

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

• **N° 24-25-26 - Aide financière – élèves du collège Jean Picart le Doux**

M. le Maire présente au Conseil municipal la demande du collège Jean Picart le Doux. Elle concerne plusieurs voyages pour plusieurs classes. Ces séjours s'inscrivent pleinement dans leurs projets d'établissement et de réseau d'éducation prioritaire. Ces voyages ont des objectifs à la fois pédagogiques et éducatifs. Les sommes restant à charge sont importantes pour les familles, le collège sollicite ainsi une aide individuelle destinée à réduire la participation financière des familles et permettre au plus grand nombre de participer aux séjours organisés.

Chaque voyage fera l'objet d'une délibération distincte.

• **N° 24 - Auvergne**

Un séjour à la Bourboule en Auvergne est organisé pour les élèves de troisième. Le séjour comprend transport, hébergement en pension complète et activités. Le coût réel par participant est de 269,65 €. Grâce à différentes contributions, le reste à charge des familles est réduit à 228,15 € voire 203,15 € pour les adhérents au FSE.

Cinq enfants de la commune sont concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'accorder une aide financière aux parents d'un montant de 114 € par enfant.
- Autorise M. le Maire à signer tout document afférent.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

• **N° 25 - Bretagne**

Un séjour en Bretagne est organisé pour les élèves de sixième. Ce séjour intitulé "la Bretagne ancestrale : des mystères de Brocéliande aux splendeurs du golfe du Morbihan" comprend transport, hébergement en pension complète et activités. Le coût réel par participant est de 193,30 €. Grâce à différentes contributions, le reste à charge des familles est réduit à 160,70 € voire 140,70 € pour les adhérents au FSE.

Huit enfants de la commune sont concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'accorder une aide financière aux parents d'un montant de 80 € par enfant.
- Autorise M. le Maire à signer tout document afférent.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

• **N° 26 - Dordogne**

M. le Maire présente au Conseil municipal la demande du collègue Jean Picart le Doux.

Un séjour dans la vallée de la Dordogne (Lot) est organisé pour les élèves de cinquième. Ce séjour comprend transport, hébergement en pension complète et activités. Le coût réel par participant est de 291,30 €. Grâce à différentes contributions, le reste à charge des familles est réduit à 249,80 € voire 224,80 € pour les adhérents au FSE.

Quatre enfants de la commune sont concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'accorder une aide financière aux parents d'un montant de 125 € par enfant.
- Autorise M. le Maire à signer tout document afférent.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

• **N° 27 - Devis vitrine boissons – régie municipale**

M. le Maire présente au Conseil municipal le devis pour l'achat d'une vitrine contenant des boissons. L'appareil sera positionné à l'épicerie, apportant un service supplémentaire à la population. Le fournisseur en assure le premier remplissage.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide l'achat de la vitrine de boissons réfrigérée pour un montant de 827,95 € TTC.
- Autorise M. le Maire à signer tout document afférent.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Autres questions diverses non inscrites à l'ordre du jour

- Prise en charge du coût de transport – Voyage scolaire des élèves de l'école de Saint Dizier Leyrenne en juin 2022

Mme SIMONET indique qu'elle a été destinataire d'une demande de prise en charge du transport pour le voyage des élèves de l'école de SDL.

M. le Maire demande aux membres s'ils acceptent d'ajouter cette délibération à l'ordre du jour. Les membres acceptent.

N° 28 - Prise en charge du coût de transport pour le voyage scolaire de l'école de St Dizier Leyrenne

Un voyage d'une journée est organisé au zoo de Beauval le 3 juin 2022 pour tous les élèves de l'école de Saint Dizier Leyrenne.

Mme la directrice sollicite la prise en charge par la municipalité du coût du transport d'un montant de 730 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de prendre en charge le coût du transport du voyage au zoo de Beauval.
- Autorise M. le Maire à signer tout document afférent.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

- Achat d'une construction modulaire à destination du service technique

M. DURUDAUD indique qu'il a reçu le devis pour l'achat de la construction modulaire pour des vestiaires destinés aux agents du service technique de Saint Dizier Leyrenne.

M. le Maire demande aux membres s'ils acceptent d'ajouter cette délibération à l'ordre du jour. Les membres acceptent.

N° 29- Achat d'une construction modulaire à destination du service technique

M. le Maire présente au Conseil municipal les devis reçus dans le cadre d'une demande de construction modulaire comprenant une salle de repos, un évier, un vestiaire, des WC, une douche.

L'installation est prévue au service technique de la commune historique de Saint Dizier Leyrenne. Afin d'améliorer les conditions de travail des agents.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de retenir la solution présentée par la société KUB INAUUV pour un montant de 8 400 € TTC.
- Autorise M. le Maire à signer tout document afférent.

- Travaux sur le bâtiment près de la gare

M. DURUDAUD présente aux membres un devis pour faire des réparations sur le hangar qui doit être loué à la société Trullen. Le montant des travaux s'élève à 6 938 € pour des réparations durables avec l'installation notamment de tôles sur le côté exposé aux intempéries.

Mme SALADIN lui indique qu'il s'agit d'entretien et qu'aucune délibération n'est nécessaire.

Les membres du Conseil Municipal sont d'accord pour que ces travaux soient entrepris.

- Bon d'achat librairie

M. AUMEUNIER a été interpellé par des parents au sujet de la date limite pour le bon d'achat au bénéfice des enfants de l'école de Saint Dizier Leyrenne fixée au 30 avril 2022.

M. le Maire indique qu'un point est prévu avec le magasin à la fin du mois d'avril et qu'une prorogation de la date est d'ores et déjà envisagée si le nombre d'enfants qui ont utilisé le bon est trop faible.

- Travaux de mise aux normes de l'étang communal

M. le Maire indique aux membres qu'ils seront convoqués très prochainement pour délibérer sur l'attribution des marchés de travaux. En effet, la consultation est close et 6 entreprises ont répondu.

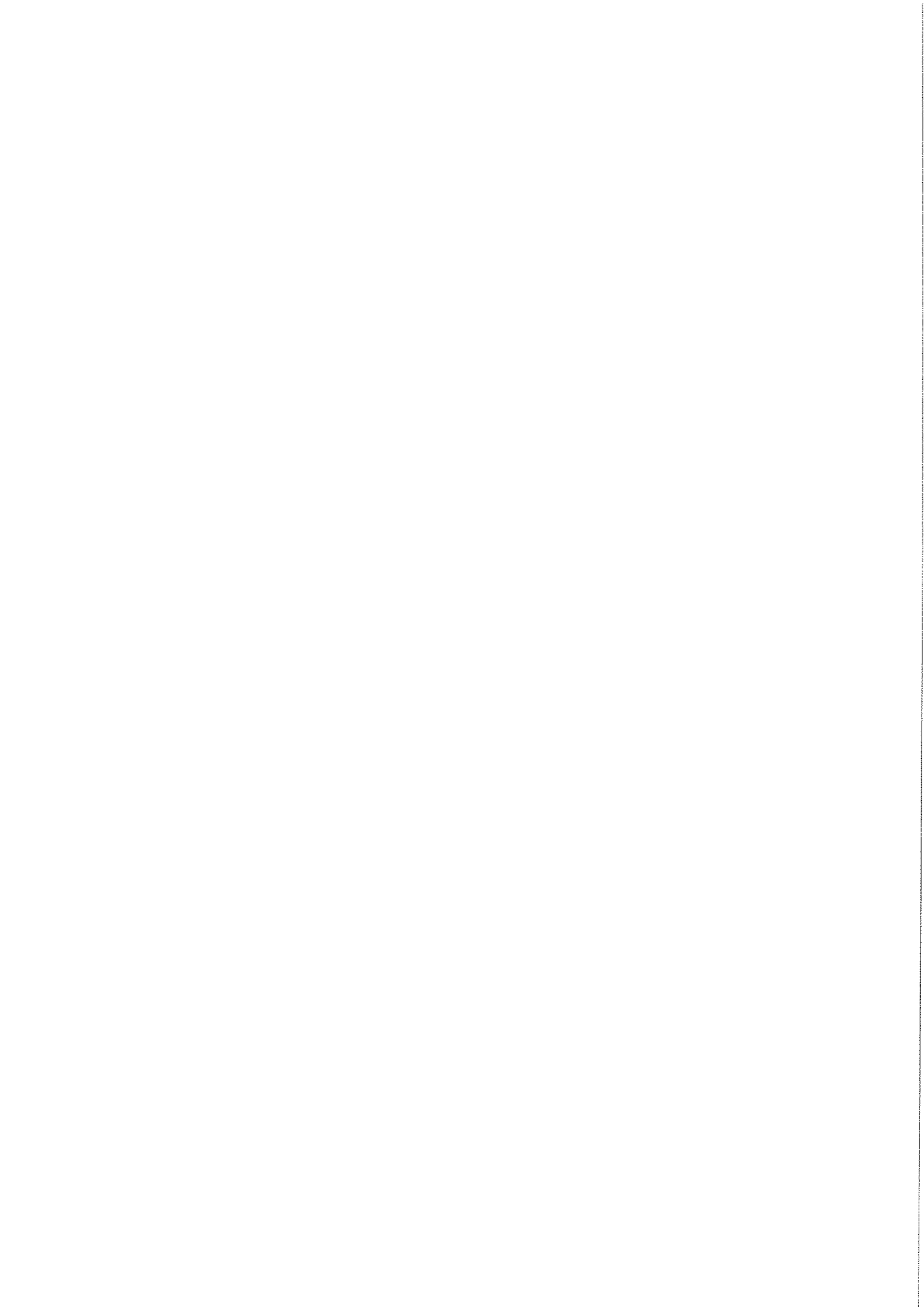
- Marché de Pâques

Mme DEMARGNE donne des informations sur le marché de Pâques qui aura lieu dimanche 17 avril. En plus des commerçants, plusieurs animations sont prévues comme une aire de jeu pour les enfants (château gonflable, maquillage...) ou encore la visite du lapin de Pâques.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne n'ayant plus de question ou d'observation, la séance est levée à 21 h 35.

Le Maire,
Joël ROYERE

La secrétaire de séance,
Laura SIMONET



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022

Isabel CHABRIER	Céline DEMARGNE	Coline LEGRAND	Elodie MAINGOUTAUD	Carine PRADEAU
Présente 	Présente 	Excusée	Excusée Pouvoir : J. ROYERE 	Présente 
Julie ROYERE	Christine SALADIN	Laura SIMONET	Sébastien AUMEUNIER	Thierry COUCAUD
Excusée Pouvoir : L. SIMONET 	Présente 	Présente 	Présente 	Présent 
Patrick DURUDAUD	Iskender KAPLAN	Michel LAROCHE	Manuel MARGOT	Bastien PETIT-COULAUD
	Excusé Pouvoir : Is. CHABRIER 	Excusé Pouvoir : B. PETIT- COULAUD 	Excusé Pouvoir : C. SALADIN 	
Joël ROYERE	Dominique SCAFONE			
				